

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 23 (1935)

**Heft:** 452

**Artikel:** Association suisse pour le suffrage féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261953>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

propagande philatélique de l'Alliance Internationale, 4, place du Molard, Genève. La « petite série » (7 timbres: insigne de l'Alliance, palais de Yildiz, types de femmes modernes), vaut 1 fr. 50 (argent suisse); la « grande série » (12 timbres: mêmes sujets, portraits de Mrs. Chapman Catt et de 4 femmes titulaires du prix Nobel), vaut 5 fr. 80, argent suisse. La série complète, dont le nombre est limité, et qui comprend 15 timbres, dont les 3 derniers de grosses valeurs (encore 2 femmes titulaires du prix Nobel et le Gazi lui-même), vaut 15 fr. suisses.

## Un „numerus clausus“ pour les employées de commerce ?

A l'assemblée de délégués que la Société suisse des commerçants a tenue à Lausanne les 11 et 12 mai, M. W. Syz (Zurich) a présenté la proposition suivante:

« Pour remédier au chômage, les places devenues libres dans le commerce, l'industrie, la banque doivent être réservées, par un « numerus clausus », aux candidats du sexe masculin, mariés ou en âge de contracter mariage, ceci pour le bien du peuple tout entier et de son avenir. La décision prise en 1919 relative à l'admission du sexe féminin ne doit pas être un obstacle parce que des temps extraordinaires, qu'on ne pouvait prévoir à cette époque-là, justifient également des mesures extraordinaires et parce qu'une solution fondée sur une entente réciproque et volontaire est préférable à une décision dictatorialle ».

Le comité central s'est opposé à cette proposition et a demandé son rejet; dès 1932, il s'est déclaré hostile à la promulgation de dispositions restreignant unilatéralement l'activité professionnelle de l'employée. Ces principes ont été adoptés par la Chambre suisse des Employés. Il serait utopique de considérer que le problème complexe du travail féminin puisse être résolu par une décision de l'assemblée des délégués et qu'en adoptant une attitude conforme aux désirs de l'auteur de la proposition, le chômage du personnel masculin puisse être supprimé. Aussi après avoir entendu plusieurs déléguées, l'assemblée a rejeté la proposition Syz.

Nous enregistrons avec satisfaction cette nouvelle preuve de féminisme, ou plutôt de respect du droit au travail que vient de donner la Société suisse des Commerçants. Le fait est si rare... S. B.

## A propos de la profession d'infirmière

### Quelques règles à suivre.

Ces règles, établies par une directrice de maison d'infirmières des Etats-Unis, concernent plutôt l'infirmière-visiteuse que celle d'hôpital, mais sont bonnes à lire dans tous les cas.

N'oubliez pas que les gens méconnaissent leurs défauts qui sautent aux yeux des étrangers; — que vous êtes responsables de la santé de chaque membre de la famille pendant tout le temps que vous vous en chargez; — que charbonnier est maître chez lui. Si vous pénétrez dans un intérieur, c'est en qualité d'invitées, avec le consentement gracieux du chef, — que vos jours de congé sont des congés. Oubliez votre travail jusqu'au moment de le reprendre.

Ne posez jamais de questions inutiles. Ne critiquez personne devant la malade ou la famille, et surtout ne critiquez pas le médecin. Ne paraissez jamais pressée.

N'oubliez pas de tempérer votre sympathie par le bon sens, et de modérer vos émotions par l'intérêt que vous portez à votre malade, — et ne perdez pas de vue que vous mettre en colère dans l'exercice de la profession, compromet votre dignité; — pensez souvent à ce que vous ressentiez vous-même quand vous êtes malade, et inspirez-vous toujours de la règle d'or: ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.

V. DELACHAUX.

(D'après la Revue internationale des infirmières, No 1, avril 1934.)

## La Conférence sur les causes de la guerre et ses remèdes

On sait que cette conférence annuelle est un événement important aux Etats-Unis, qui réunit un très grand nombre de femmes désireuses d'étudier les problèmes de la paix. Cette année encore, elle s'est tenue en présence de Mrs. Chapman Catt, qui en fut la fondatrice et l'initiatrice, et qui fut nommée présidente d'honneur, la présidence effective étant exercée par Miss Josephine Schain.

Cinq sujets furent mis au programme pour l'année à venir, qui seront étudiés tout à travers le pays par des Associations et des groupes d'études régionaux. Ces sujets touchent à la politique

extérieure des Etats-Unis, au mécanisme de la paix, à la réduction des possibilités de guerre, à la politique économique du gouvernement américain, et aux procédés démocratiques de travail pour réaliser une meilleure entente internationale. Parmi les personnalités de marque qui prirent part à ces débats, il faut citer Miss Mary Anderson, directrice de cet admirable Bureau du Travail féminin au Ministère du Travail, à Washington, Mrs. Laura Puffer Morgan, bien connue dans les milieux internationaux de Genève, et le sénateur Nye, l'initiateur de cette fameuse enquête sur l'industrie et le commerce privés des armes et des munitions, qui a révélé l'effroyable influence des munitionnaires contre tous les efforts en vue de la paix.

Un moment émouvant de la Conférence a été celui où l'on a entendu à Washington, par T.S.F., des voix de femmes d'autres pays, plaidant la cause de la paix universelle: une Japonaise parlant de Tokyo, Miss K. Courtney, bien connue à Genève aussi, parlant de Londres, et Mrs. Ruth Bryan, ministre des Etats-Unis à Copenhague, dont la voix arriva claire et nette du Danemark à travers les terres et les mers.

## Les Congrès de l'été

### L'Open Door International (Copenhague)

Bien que cette organisation, dont nous avons eu maintes fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs compte peu de membres dans notre pays, et notamment aucune Société affiliée, on n'en apprendra pas moins avec intérêt qu'elle convoque sa IV<sup>ème</sup> Conférence pour le mois d'août 1935 à Copenhague. Les séances auront lieu au château de Christiansborg, siège du Parlement danois, et toutes les questions touchant au droit au travail de la femme y seront discutées.

La circulaire que nous avons sous les yeux fait très justement remarquer qu'en Danemark la situation de la femme qui travaille est bien supérieure à celle qui lui est faite dans d'autres pays: les salaires sont égaux dans toutes les fonctions publiques, y compris le professorat. En outre, féministes et travailleuses syndiquées marchent la main dans la main pour le maintien des droits obtenus. Enfin, il n'est pas nécessaires d'ajouter que s'il est une ville charmante sous le ciel d'été, riche en beautés artistiques (les monuments s'est bien Copenhague), les considérations d'ordre pittoresque engageront peut-être quelques disciples nouvelles de l'Open Door à participer à ce Congrès (s'adresser pour tout renseignement au siège social, Idlesleigh House, Caxton Street, Londres S. W. 1).

### Congrès International d'Education Familiale (Bruxelles)

A l'occasion de l'Exposition internationale qui aura lieu cet été en Belgique, le V<sup>ème</sup> Congrès d'Education familiale se réunira du 31 juillet au 4 août à Bruxelles. A son programme figure la question si importante de la formation du caractère des enfants dans la famille et à l'école, qui sera étudiée par sept sections, donc sous sept aspects différents: psychologie de l'enfance, formation du caractère dans la famille, formation du caractère à l'école, enseignement à la jeunesse de ses luttes devoirs, notions d'éducation familiale, action d'œuvres diverses en vue de l'amélioration des conditions de la vie familiale, et coordination des efforts en vue de l'établissement d'un programme commun. Une exposition de pédagogie familiale sera également organisée à l'occasion de ce Congrès.

Pour tout renseignement s'adresser au Secrétariat, 22, avenue de l'Yser, Bruxelles.

### Congrès Balkanique de Protection de l'Enfance (Athènes)

Sous les auspices de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, ce premier Congrès de toute une série de réunions balkaniques prévues permettra essentiellement à des pays voisins d'échanger leurs expériences dans le domaine de la protection de l'enfance, mais accueillera aussi avec joie des représentants d'autres pays. Trois sections sont prévues à son programme: La protection de l'enfance normale et bien portante; la protection médicale de l'enfance; la protection des enfants et adolescents au travail; et ces questions générales se subdivisent elles-mêmes en diverses séries de sujets, où nous retrouvons toutes les préoccupations de ceux qui se consacrent à l'amélioration du sort de l'enfant. L'Union Internationale de Secours aux Enfants, 15, rue Lévrier, Genève, fournira volontiers sur demande programmes détaillés et renseignements généraux.



## Les Expositions

Au Studio Faetisch, à Lausanne, M<sup>lle</sup> Germaine Ernst a exposé du 4 au 25 mai une jolie collection d'eaux-fortes, de valeur inégale, témoignant d'un joli talent. Elève de M<sup>lle</sup> Violette Diserens, notre meilleur aquafortiste, elle préside aujourd'hui la section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs.

M<sup>lle</sup> Ernst traite l'eau-forte comme un fusain ou comme une pointe-sèche; sa manière s'écarte

## Conférences Educatives de Lausanne

24 et 25 mai 1935 — Salle du Grand Conseil

# Préparation ménagère des jeunes filles

### Vendredi 24 mai: L'enseignement ménager

- 9 h. 00 Discours d'ouverture de M. le Conseiller d'Etat Perret, chef du Département de l'Instruction publique.
- 9 h. 15 L'enseignement ménager dans nos écoles vaudoises, par M<sup>me</sup> Michod-Grandchamp, inspectrice scolaire.
- 10 h. 30 Nos élèves, par M<sup>lle</sup> Delarageaz, maîtresse-ménagère.
- 14 h. 15 Visite de deux classes ménagères de campagne: Savigny et Corsier sur Vevey. Le car attendra devant la gare C. F. F. entrée principale.
- 20 h. 30 Réunion et fibres entretiens des conférenciers et des participants au Restaurant de la Clé, à la rue de Bourg.

### Samedi 25 mai: L'apprentissage ménager

- 9 h. 00 L'effort des sociétés féminines pour l'apprentissage ménager, par M<sup>me</sup> de Monte, présidente du Comité des associations féminines s'intéressant au service de maison.
- 10 h. 30 Comment l'apprentissage ménager s'organise-t-il dans le canton? par M<sup>lle</sup> Brenner, secrétaire romande du dit Comité.
- 11 h. 00 L'apprentissage ménager dans le Canton de Vaud.
  - a) Comment l'initiative privée a préparé l'apprentissage ménager dans le canton de Vaud, par M<sup>lle</sup> Perret (Commission pour l'apprentissage ménager du S. V. E.)
  - b) La nouvelle loi vaudoise sur l'apprentissage ménager et son application, par M. Jaton, secrétaire au Département de l'Agriculture et du commerce.
- 14 h. 15 Le rôle du travail ménager dans la famille, par M<sup>me</sup> Dubois-Mayor, inspectrice de l'assistance, à Neuchâtel.
- 15 h. 15 Visite de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin. Rendez vous sur la place du Château. S'inscrire lors des conférences.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat vaudois de l'Enfance, r. de Bourg, 8, Lausanne.

de l'eau-forte traditionnelle, qui oppose ou cherche à opposer vive, lumière et ombres; elle obtient une sorte de frottis agréable, certes, mais auquel on peut préférer les valeurs contrastées de l'eau-forte. Ses deux ponts de Paris sont excellents; des visions rapportées d'Italie sont très bonnes; deux eaux-fortes colorées, Le grand escalier, aux couleurs exquises, Les Séminaristes, qui a un joli mouvement, sont remarquables. Moins bien venues sont les gravures destinées à illustrer *Derborence*, le dernier roman de C.-F. Ramuz; il faut une tout autre vision, le sens du fantastique pour commenter les époques ramuziennes.

D'autres gravures à la persane se souviennent des entluminures de Sophy Giaouque. S. B.



### Nouvelles des Sections.

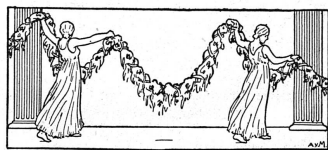
LAUSANNE. L'Association lausannoise pour le suffrage féminin a tenu le 9 mai, au Lyceum, sous la présidence de M<sup>lle</sup> A. Quinche, avocate, son assemblée générale. Dans son rapport, M<sup>lle</sup> Quinche a évoqué la mémoire des disparus, M<sup>me</sup> Francine Benoît, M<sup>lle</sup> Puenzieux, M<sup>me</sup> Mogg-Novveraz et le Dr. César Roux, et a rappelé les sujets qui ont occupé les séances mensuelles d'hiver, et le cours de droit usuel donné par M<sup>m</sup>. M. Veillard et André Mercier. L'Association a signé la pétition protestant contre la protection imposée au personnel de maison par le projet de règlement communal sur la protection ouvrière; elle s'est élevée contre la prétention d'imposer à l'accouchée un repos de quatre semaines sans prévoir l'indemnité ou l'assurance qui lui permettra de subsister pendant ce repos forcé; elle s'est associée aux démarches faites en faveur de l'apprentissage ménager prévu par la loi vaudoise sur la formation professionnelle. L'Association poursuit sa tâche avec patience et courage, sachant qu'approchent l'heure des réalisations et le moment où seront récompensés tant de travail et tant d'efforts.

Lés comptes, qui accusent une diminution de fortune de 117 fr. — le nombre des membres diminue comme dans toute autre association — ont été présentés par M<sup>me</sup> Emile Béranger, caissière dévouée et patiente. Le comité a été réélu pour une période de trois ans; il est composé de M<sup>mes</sup> Emile Béranger, S. Bonard, Ernest Bovel, Linette Comte, avocate, Lucy Dutoit, M<sup>m</sup>. Eugène Hirzel, avocat, Dr. M. Muret, de M<sup>me</sup> M. Baumgartner-Ducret et M. Jean Peitrequin, rédacteur à *La Revue*, député, ces deux derniers remplaçant M<sup>lle</sup> Marguerite Daepfen, et Jeanne Milloud, démissionnaires pour accroissement d'occupations. M<sup>lle</sup> Quinche a été confirmée présidente par acclamations.

M<sup>me</sup> L. H. Paché a adressé à l'assemblée un appel pressant; il faut absolument augmenter le nombre des membres; que chacun ait sur la conscience de recruter deux ou trois membres, et nous pourrions envisager les tâches futures, notamment la révision de la Constitution fédérale, avec plus de courage.

Après les affaires administratives, M. le Dr. Exchaquet (Montreux) a fait une charmante causerie illustrée de savoureuses anecdotes et de superbes photographies, constituant une promenade botanique dans le yal d'Hérens. S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

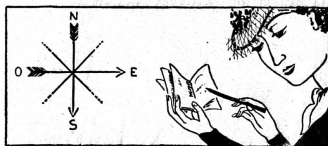


## A travers les Sociétés

### L'apprentissage ménager dans le Canton de Vaud.

La Commission d'apprentissage ménager prévue par la loi vaudoise du 28 janvier dernier sur la formation professionnelle est formée de M<sup>mes</sup> M. L. Payot, présidente de l'ancienne commission privée, Marguerite Michod-Grandchamp, inspectrice de l'enseignement ménager, et Germaine Berger, maîtresse de maison, toutes trois à Lausanne.

Les membres de cette commission sont chargés de visiter les maîtresses de maison et les apprenties une fois l'an, de fonctionner comme expertes aux examens de fin d'apprentissage, et de servir d'intermédiaire entre les intéressées et les organes administratifs de surveillance des apprenties.



## Garnet de la Quinzaine

### Lundi 27 mai:

GENÈVE: Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: Troisième séance de la série *Démocratie, Socialisme, Fascisme*, réservée aux membres des Sociétés féminines. Le *Fascisme*, par M. Eug. Fabre, rédacteur de la Suisse.

### Mardi 28 mai:

GENÈVE: Ecole Sociale, rue Ch.-Bonnet, 20 h. 30: Troisième séance du Cours organisé par le Groupement genevois *La Femme et la Démocratie: La femme en face du problème économique mondial*, par M<sup>me</sup> Marg. Thibert.

## Cours Ménagers

### pour dames et jeunes filles

Enseignement moderne et attrayant cuisine, coupe et confection, lingerie, repassage, mode, etc.

Foyer de l'Ecole d'Etudes Sociales

3, av. Champel LE BOSOQUET Tél. 51.193

Visites, engagements, tous les jours de 11 à 12 h.

## Yoghourt Balko

pour votre cure de printemps  
En vente dans toutes les Laiteries

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE